

Décision 02-D-65 du 28 octobre 2002

relative à la saisine de la société "Les Matériaux Composites Appliqués (LMCA) contre des pratiques d'EDF

Posted on: 25 novembre 2002 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Les Matériaux Composites Appliqués (LMCA)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

EDF

Lire

le texte intégral de la décision

73.11 Ko